

## **REUNION DE BUREAU du 14 mai 2022**

### **A Sainte Foy de Peyrolieres (31)**

*Présents* : Michel Guillarme, Annick Thaller, Alain Cadis, Christian Vernay, Didier Pauliat, Philippe Vernay, Joël Caubet, Laure Gazeau, Rémi Barottin, Christian Villemain, M. et Mme Dominique Guys, Marie Ciril.

*Absents excusés* : François Vives, Maire de Ste Foy de Peyrolières, Joël Creton (présent en visio), Michel Maumont ( présent en fin de réunion), Paul Cusin-Rollet, David Chandelier, Didier Landry, Monique Allix-Courboy, , Max Geneste.

En l'absence de Monsieur le Maire de la commune, Madame Marie CIRIL, adjointe au maire, souhaite la bienvenue aux participants, puis elle présente rapidement sa commune et fait part de la satisfaction de la municipalité et des habitants de recevoir les Fidésiaades 2022.

#### **I – COMPTE-RENDU DU PRESIDENT**

Le Président rend compte des activités forcément réduites de ces deux dernières années, des différents courriers adressés aux Maires afin de conserver un semblant de vie à l'association pendant ces longs mois de la pandémie. Il revient sur les deux réunions qui ont pu se tenir , une auprès des Bourguignons, l'autre à St Sulpice. Et notre journal a pu paraître 2 fois par an.

#### **II – PRESENTATION DE L'ORGANISATION DES FIDESIADES 2022**

Les responsables de Peyrolières font le point sur l'avancée des préparatifs. Le programme a été adressé aux membres de l'association il y a quelque temps avec de belles excursions en perspective pour le samedi matin. Une innovation : pas de sortie le dimanche matin, nous resterons au village où le forum des Sainte Foy sera organisé, accompagnant le marché des producteurs locaux. Des animations s'y dérouleront, un nombreux public y est attendu. Sur le plan matériel tout est prêt, chapiteaux à disposition, cars retenus. A ce jour, près de 250 personnes sont inscrites. Aucun doute cette reprise sera une réussite.

### **III – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Une assemblée Générale extraordinaire sera tenue au cours de ces Fidésiaades, afin d'apporter quelques modifications aux statuts. Une personne extérieure au bureau demande s'il ne serait pas bon de laisser cette charge au futur Conseil d'Administration. Le Président précise que cette modification a été décidée lors d'une réunion antérieure du Bureau sortant car il faudra un certain temps au nouveau Bureau pour s'apercevoir des anomalies, comme nous avons mis nous-mêmes à nous apercevoir qu'il fallait ajuster quelques points. La décision est adoptée, la modification sera proposée à l'A.G. du mois d'août.

### **IV – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Au cours de cette assemblée, il y aura le renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui devront élire un nouveau Bureau. Un appel est lancé aux volontaires pour s'investir dans les postes clés du Bureau, afin de faire vivre notre association et y apporter des idées nouvelles.

### **V – COMPTE-RENDU FINANCIER**

Le trésorier fait le point. Vu le manque d'activités en 2020 et 2021, il a été décidé de ne pas faire appel de cotisations en 2021. Le budget fait apparaître seulement 150 € de recette pour une dépense de 3028,44 €, soit un déficit de 2878,44 €. Les frais correspondent à la création du site internet, de la parution du journal qui a été conservée, de la création par nos amis landais de l'exposition sur les différentes églises de nos communes, exposition subventionnée par notre association. On doit rajouter différents frais de secrétariat, timbres, etc...Le budget de l'année complète sera présentée à l'A.G. au mois d'août.

Après discussion, il est décidé que les appels à cotisation 2022 qui n'ont pas encore été envoyés, faute de réunion de bureau, seront jointes au Télégraphe de fin juin. Le Bureau souhaite que l'ensemble des adhérents renouvellent leur adhésion.

### **VI – LIEU DES FIDESIADES 2023**

Il est demandé aux membres présents de Sainte Foy les Lyon d'étudier la possibilité de nous recevoir en 2023, puisqu'ils ont laissé passer leur tour antérieurement. Une nouvelle défection de cette plus grande commune des Sainte Foy serait regrettable.

## VII – QUESTIONS DIVERSES

1) Didier Pauliat, maire de Sainte Foy des Landes, dépose la mallette contenant l'exposition sur nos églises. Il est décidé de la laisser à Peyrolières afin qu'elle soit exposée aux Fidésiades. Cette exposition sera à la disposition de chacune des communes qui en feront la demande.

2) A la demande de camping-caristes, il est souhaité de nommer un délégué dans chaque commune auquel ils pourraient s'adresser en arrivant dans un de nos villages. Ce délégué pourrait les guider sur une aire de stationnement, ou vers les différents sites de proximité qui méritent le détour, ou leur donner toutes informations utiles pour passer un agréable séjour. Pour réaliser ce travail, un responsable de cette commission doit être nommé. Des propositions de volontaires doivent être faites au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de réunion vers 19 heures suivie d'un vin d'honneur offert par la commune accueillante.

Le secrétaire Joël CRETON

Le Président Michel GUILLARME

N.B. / Rappel du site de l'association : <https://sainte-foy-de-france.fr>.